



Conditions Générales de Vente

Mises à jour le 01/08/2025

Jupi'Terre détient sur le logiciel de gestion Jupi'Terre ; destiné aux professionnels du bien-être, de l'accompagnement et du paramédical ; l'ensemble des droits nécessaires aux droits d'utilisation sur ce logiciel à ces professionnels, désireux de l'utiliser et d'accéder à certains services en relation avec ce dernier.

Ce professionnel, nommé par la suite le Client, agit ici pour les besoins exclusifs de son activité professionnelle.

Le Client peut utiliser ce logiciel, y faire héberger ses propres données et avoir accès aux dits services. Dans ces conditions, Jupi'Terre et le Client ont conclu le présent Contrat.

Article 1 - Définitions

Dans la suite des présentes CGV, les expressions ci-dessous employées avec une majuscule auront la signification suivante.

Administrateur : désigne la personne physique identifiée par le Client en tant que tel sur les présentes CGV.

Anomalie : désigne un dysfonctionnement qui soit empêche l'utilisation normale de tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel, soit provoque un résultat ou une action non conforme.

Logiciel : désigne le Logiciel de gestion « Jupi'Terre » ; destiné aux professionnels du bien-être, de l'accompagnement et du paramédical ; développé et hébergé comme stipulé ci-dessus et utilisé par les Utilisateurs Finaux du Client.

Client : désigne la personne physique ou morale qui accepte ces CGV et s'engage selon les termes et conditions de ce dernier vis-à-vis de Jupi'Terre.

Données : désigne les données et documents que stocke le Client dans le cadre de l'utilisation du Logiciel.

Hébergement : désigne l'hébergement en ligne ou le stockage du Logiciel et/ou de documents accessibles aux Utilisateurs Finaux du Client.

Utilisateur Final : désigne chaque personne physique qui aura bénéficié des services du Client et qui bénéficie d'un code d'accès pour leur espace personnel sur le Logiciel.

Article 2 - Objet des présentes CGV

Les CGV ont pour objet de fixer les conditions d'une part de la mise à disposition du Logiciel par Jupi'Terre au Client, d'autre part de l'Hébergement des Données du Client dans le cadre du Logiciel et, enfin la fourniture du Logiciel par Jupi'Terre au Client.



Article 3 - Entrée en vigueur et durée de la souscription

3.1 - Souscription/résiliation de l'abonnement

Le premier mois facturé ouvre droit à l'accès à un compte client.

Il est ensuite renouvelé mensuellement ou annuellement par tacite reconduction, sauf dénonciation par le Client, par courrier, envoyé avec un préavis de 15 jours ouvrables précédant chaque règlement et sauf résiliation anticipée dans les termes de l'article 14 « RÉSILIATION DE PLEIN DROIT ».

Si la demande de dénonciation par le Client arrive après échéance de la prestation, cette dernière reste due ou à devoir. Aucun remboursement d'abonnement en cours ne pourra avoir lieu lorsque ladite période aura été entamée.

3.2 - Redevances mensuelles ou annuelles de l'abonnement

L'accès au logiciel Jupi'Terre est réalisé moyennant une redevance mensuelle ou annuelle. Le règlement des redevances s'effectuera par prélèvements sur la carte bancaire du Client.

Le Client s'engage à effectuer l'intégralité des paiements jusqu'au terme de la durée prévue pour chaque prestation souscrite par lui et telle que prévue à l'Article 3 - Entrée en vigueur et durée de la souscription.

3.3 - Facturation

L'entreprise Jupi'Terre est soumise à la TVA.

En cas de non-paiement à son échéance, le Prestataire se réserve le droit de suspendre automatiquement et sans préavis l'accès au logiciel Jupi'Terre, jusqu'à régularisation complète des sommes dues. Cette suspension ne donne lieu à aucune indemnisation ni remboursement.

En outre, toute somme due portera intérêt sans formalité préalable à compter de ladite échéance et jusqu'à paiement intégral, à un taux minimum égal à trois fois le taux de l'intérêt légal pour l'année en cours, sans excéder les limites fixées par la loi.

Article 4 - Mise à disposition du Logiciel

Jupi'Terre s'engage à fournir au Client un accès et un droit d'utilisation non transmissible de ce Logiciel, pour chaque Utilisateur, pendant la durée de l'abonnement et conformément à ses termes et conditions.

L'accès au service est réservé au Client, professionnel du bien-être, de l'accompagnement et du paramédical, possédant un numéro de SIRET ou poursuivant des études dans ce domaine.

Jupi'Terre s'engage à ouvrir l'accès à son service sous 48h maximum (hors dimanches et jours fériés) après la finalisation de l'inscription en ligne.

Après communication initiale par Jupi'Terre, des codes d'accès du Logiciel au Client ainsi que la création de leurs mots de passe et noms d'utilisateurs, Jupi'Terre pourra transmettre par e-mail à l'Administrateur, considéré comme référent, toutes les communications relatives au Logiciel.

Le compte donne accès à l'ensemble des Services en ligne en vigueur au moment de la souscription de son abonnement. Les Identifiants sont destinés à réserver l'accès des Services en ligne au Client, à protéger l'intégralité des Données et la disponibilité des Services en ligne ainsi que l'intégrité, la disponibilité et confidentialité des Données du Client.



Toute connexion effectuée via les Identifiants du Client est réputée effectuée par lui. Jupi'Terre ne sera en aucun cas responsable de l'Utilisation des Services en ligne par un tiers au moyen des Identifiants personnels du Client. En cas de perte ou de vol d'un mot de passe, le Client aura la faculté de réinitialiser directement son mot de passe via le Logiciel.

Il est rappelé que l'utilisation du Logiciel est exclusive et qu'à ce titre l'utilisation ou la connexion faite par un tiers avec la complicité du Client, est une cause de résiliation par Jupi'Terre aux torts exclusifs du Client.

Le Client s'engage à ce que ses activités soient licites et qu'elles ne tendent à l'établissement d'aucun diagnostic ni traitement de maladies. Le Client s'engage à ce que ses activités ne remplacent en aucun cas un diagnostic et/ou un traitement médical (sauf s'il est médecin).

Le Client s'engage à donner à ses propres clients toutes les informations légales obligatoires imposées par les lois et règlements.

Notamment il devra informer ses clients sur la nature et les caractéristiques de ses activités et du fait que celles-ci ne dispensent aucunement de consulter un médecin, ce dernier étant le seul habilité à établir un diagnostic médical ainsi qu'un traitement médical adapté.

Le Client pourra utiliser les questionnaires mis à disposition sur le Logiciel Jupi'Terre pour renseigner des informations relatives à ses clients.

Différents tempéraments s'afficheront automatiquement sous la forme d'un histogramme ou diagramme circulaire, en fonction des carences. Un Plan d'Hygiène Vitale/Conseillancier sera généré automatiquement en fonction des données renseignées par le Client.

Jupi'Terre ne saurait toutefois en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation faite par le Client des résultats générés automatiquement par le Logiciel.

Par ailleurs, Jupi'Terre attire l'attention du Client sur le fait que le Logiciel Jupi'Terre n'est destiné qu'à faciliter l'exercice de son activité, mais ne remplace en aucun cas le diagnostic ni le traitement établi par le médecin. Les résultats ne sont pas fiables scientifiquement et n'ont vocation qu'à donner des indications. Ces indications devront donc, par précaution, faire systématiquement l'objet d'une confirmation par le Client lors d'un rendez-vous. La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun être recherchée à ce titre.

Article 5 - Accès au service

Jupi'Terre s'engage à rendre le Logiciel disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en dehors des opérations de maintenance. En cas d'incident d'ordre technique, en dehors des opérations de maintenance, rendant indisponible l'accès au Logiciel, Jupi'Terre s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour rétablir dans les plus brefs délais l'accès complet au Logiciel.

Article 6 - Hébergement

Le Logiciel Jupi'Terre de la société Jupi'Terre est hébergé par AZNETWORK.

Jupi'Terre s'engage à prendre toutes les mesures physiques, logiques et organisationnelles nécessaires conformes à l'état de l'art et de la technique de nature à empêcher tout accès ou utilisations frauduleuses de données et à prévenir toutes pertes, altérations et destructions des Données sauvegardées par le biais des Services en ligne.



Sous réserve de l'Article 15 - Responsabilité, Jupi'Terre s'engage à préserver l'intégrité et la confidentialité des Données stockées, sauvegardées ou transmises via les Services en ligne.

Notamment Jupi'Terre s'interdit de communiquer sous quelque forme que ce soit les Données à un tiers ou d'en faire une utilisation non prévue aux CGV. Toutefois, le Client est informé du fait que, conformément à la Loi sur la Confiance dans l'Économie Numérique, Jupi'Terre pourra être appelée à mettre les Données sauvegardées à disposition de toutes autorités judiciaires, ou bénéficiant d'une autorisation judiciaire, ou suite à une décision de justice, à supprimer l'accès aux Données.

Dans une telle hypothèse, les frais engendrés par ces opérations seront à la charge exclusive du Client.

Le Client est enfin avisé qu'Internet ne fournit aucune garantie de sécurité et Jupi'Terre ne saurait être tenue pour responsable de la confidentialité et/ou l'intégrité des Données lors des liaisons entre les équipements du Client et les Serveurs et/ou Services en ligne de Jupi'Terre.

Jupi'Terre s'engage à procéder à des sauvegardes des Données de façon périodique.

Article 7 - Maintenance

Jupi'Terre apporte au Client pendant toute la durée de l'utilisation du Logiciel un service de Maintenance à des fins strictement correctives.

Tout Administrateur peut signaler à Jupi'Terre toute Anomalie. Il doit lui décrire avec précision les circonstances de l'Anomalie.

Jupi'Terre s'engage à prendre en compte les signalements émis par le Client du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h hors jours fériés.

Toute demande d'intervention de la part du Client et toute intervention seront enregistrées automatiquement et consignées.

En cas d'Anomalies, sauf dans les cas pour lesquels sa responsabilité ne saurait être engagée et en dehors des périodes d'indisponibilité liées aux interruptions de ligne et des heures non ouvrées, Jupi'Terre s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer la continuité des Services dans les meilleurs délais à compter du signalement effectué par le Client, les heures ouvrées s'entendant des heures d'accessibilité à l'assistance technique visée ci-dessus, le Client autorisant expressément Jupi'Terre à intervenir sur le Logiciel dès détection d'une Anomalie.

Le Client, d'une part, coopérera de façon loyale et honnête avec Jupi'Terre, et d'autre part se comportera de façon raisonnable et ce dans le but de permettre à Jupi'Terre d'analyser et de corriger l'Anomalie dans les meilleures conditions.

Jupi'Terre n'est pas responsable de la Maintenance dans les cas suivants :

- refus du Client de collaborer dans la résolution de l'Anomalie et notamment de répondre aux questions et demandes de renseignements,
- utilisation du Logiciel de manière non conforme à sa destination,
- modification non autorisée du Logiciel par le Client ou un tiers, manquement à ses obligations contractuelles,
- implantation Logiciel ou système d'exploitation non compatible avec le Logiciel,
- défaillance des réseaux de communication électronique et électrique,
- acte volontaire de dégradation, malveillance, sabotage.



Jupi'Terre en tant qu'éditeur du Logiciel Jupi'Terre, se réserve le droit de choisir et de mettre en œuvre les évolutions qu'elle aura décidé pour son logiciel qui est commun à l'ensemble de ses Clients.

Jupi'Terre s'engage à maintenir les fonctionnalités et caractéristiques du Logiciel Jupi'Terre.

Jupi'Terre se réserve le droit de faire évoluer et de mettre à jour les versions de son outil de façon automatique auprès de ses Clients.

Article 8 - Droit d'utilisation

Jupi'Terre détient l'ensemble des droits nécessaires aux fins de la concession de droits d'utilisation sur le Logiciel.

Jupi'Terre concède, aux termes et conditions visées à l'article 13, au Client, qui les accepte, un droit d'utilisation, non transmissible et non cessible, du Logiciel.

Chaque droit d'utilisation accordé à chaque Utilisateur est personnel, nominatif, et non cessible.

Article 9 - Modèles et documents

Afin d'aider le Client dans sa production de documents au travers du Logiciel, Jupi'Terre met à sa disposition dans le Logiciel un certain nombre de modèles de documents tels que documents clients, documents administratifs ou textes-conseils provenant de ses fonds documentaires.

Le nombre de modèles de documents ainsi mis à disposition est laissé à la discrétion de Jupi'Terre.

Jupi'Terre qui n'est tenu qu'à une obligation de moyen, fournit tous ses efforts afin d'assurer une conformité juridique de ces documents au moment de leur mise à disposition et d'en assurer la mise à jour dans un délai raisonnable.

Le Client reconnaît cependant expressément les recevoir en l'état et faire son affaire, en tant que Professionnel, de leur conformité à la réglementation en vigueur.

Article 10 - Prix

Le prix que le Client s'engage à régler à Jupi'Terre en contrepartie du droit d'utilisation du Logiciel, est défini lors de l'inscription par le Client.

Le règlement se fera par prélèvement sur carte bancaire, selon facturation mensuelle ou annuelle couvrant, en terme à échoir, le droit d'usage du Logiciel.

Tout règlement qui devrait être fait avant la réception par Jupi'Terre de la résiliation (selon modalités de l'ARTICLE 17) est réputée due par le Client.

Article 11 - Révision du prix

Jupi'Terre a la faculté de modifier unilatéralement les tarifs en vigueur en fonction de l'évolution des prix de revient et dans le cadre de l'enrichissement et/ou la modification de son offre.



Les révisions seront applicables 3 mois après l'avoir notifié à l'abonné. En cas de majoration l'abonné pourra résilier unilatéralement son abonnement en notifiant un préavis de 15 jours à compter de l'avis de majoration. Dans ce cas, l'abonnement prendra fin selon les conditions précisées dans l'article 3.1 Souscription/résiliation de l'abonnement, et le tarif avant majoration sera appliqué.

Article 12 - Sécurité des données

Jupi'Terre mettra en œuvre les moyens utiles techniques et humains pour se prémunir en termes de sécurisation des données hébergées.

Tant Jupi'Terre que le Client s'engagent à respecter les dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles en matière de traitement de données à caractère personnel.

Chacune des parties s'engage à se conformer à l'ensemble des lois et réglementations applicables relatives à la protection des données à caractère personnel et ne devra en aucun cas mettre l'autre Partie en infraction avec l'une de ces lois et réglementations dans le cadre de l'exécution de l'abonnement.

En particulier, Jupi'Terre garantit que toute donnée personnelle traitée dans le cadre de l'exécution de cet abonnement sera gardée confidentielle et ne sera utilisée que pour les besoins d'exécution de l'abonnement et pour le compte exclusif du Client, conformément à ses instructions, dans le respect des dispositions en vigueur.

Jupi'Terre s'engage à mettre en œuvre les mesures physiques et logiques, conformes à l'état de l'art le plus récent, propres à garantir la confidentialité, la sécurité et l'intégrité des données personnelles, et ce, notamment afin d'empêcher qu'elles ne soient modifiées, déformées, endommagées ou détruites de manière accidentelle ou frauduleuse ou qu'elles ne soient utilisées par des tiers ou d'une manière non autorisée.

Le Client est informé et accepte que Jupi'Terre fasse appel à des prestataires de services pour les besoins de la mise à disposition du logiciel.

Article 13 - Confidentialité et propriétés intellectuelles

Chaque partie reconnaît que l'exécution de l'abonnement peut l'amener à prendre connaissance d'informations propres à l'autre partie.

Chaque partie prend donc l'engagement et se porte fort pour son personnel du respect de l'obligation de ne communiquer à quiconque, soit directement, soit indirectement, les renseignements, informations ou documents (qu'ils portent ou non une mention de confidentialité) recueillis à l'occasion de l'exécution de l'abonnement, ou à l'occasion d'échanges précédant la souscription.

La présente obligation de confidentialité survivra malgré l'expiration de l'abonnement jusqu'à ce que les informations en cause deviennent de notoriété publique.

En outre, dès l'échéance ou la résiliation de l'abonnement, chaque partie devra soit restituer à l'autre partie l'ensemble des documents communiqués, soit assurer l'autre partie de la destruction de ces informations.



- **Droit de propriété intellectuelle de la société Jupi'Terre**

Jupi'Terre détient les droits de propriété intellectuelle lui permettant de concéder au Client le droit d'accéder et d'utiliser le Logiciel Jupi'Terre, conformément aux présentes.

Vous reconnaissez que les présentes ne vous confèrent aucun droit de propriété sur le Logiciel et plus largement sur les éléments de propriété intellectuelle de Jupi'Terre. La mise à disposition de ces éléments ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle, au sens du Code français de la propriété intellectuelle.

Ainsi, le droit d'accès et d'utilisation qui est concédé au Client au titre des présentes CGV est exclusif de tout transfert de droits de propriété intellectuelle. Ceci concerne en particulier les droits visés aux articles L 122-1, L 122-6, L 122-7 du Code de la Propriété Intellectuelle.

- **Licence consentie au Client pour lui permettre d'accéder au Logiciel et d'utiliser le Logiciel**

Jupi'Terre concède au Client, pendant la durée de son abonnement et pour le monde entier, un droit d'accès et d'utilisation du Logiciel Jupi'Terre, ce droit étant non exclusif, non cessible et non transférable. Par dérogation à l'article 1626 du Code civil, aucune garantie d'éviction n'est consentie au Client.

Le Client s'interdit strictement toute autre utilisation en dehors de l'objet des présentes, en particulier toute reproduction, adaptation, modification, représentation, traduction, arrangement, diffusion, décompilation, sans que cette liste soit limitative.

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits du titulaire et à ne pas procéder à des actes susceptibles d'avoir pour conséquence de contrefaire tout ou partie de tout élément ou composant le Logiciel.

Le Client est avisé du fait qu'une utilisation du Logiciel non conforme aux dispositions des présentes, l'expose à une action judiciaire (concurrence déloyale, contrefaçon, etc.).

Le Client est informé que Jupi'Terre peut être amenée à utiliser des logiciels préexistants pour lesquels elle a obtenu des droits nécessaires à leur utilisation.

En particulier, le Client est informé que le Logiciel est susceptible d'utiliser des modules ou bibliothèques dites « libres » ou « open source ».

Les licences relatives à ces modules ou bibliothèques (que Jupi'Terre tient à disposition en cas de demande écrite) peuvent contenir des exclusions pures et simples de toutes garanties. Dans ce cas, le Client accepte que les titulaires ne puissent lui conférer plus de garantie qu'ils n'en tiennent eux-mêmes des licences de ces modules ou bibliothèques. Les titulaires excluent par conséquent toute garantie relative aux modules ou bibliothèques dites « libres » ou « open source » dont les licences contiendraient une exclusion de garantie.

Article 14 - Résiliation de plein droit

En cas de manquement par une Partie à l'une de ses obligations au titre du présent Contrat, l'autre Partie aura la faculté, 15 jours ouvrables après mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet, de mettre fin au présent Contrat de plein droit sans préjudice de tout dommage et intérêt auquel elle pourrait prétendre du fait des manquements invoqués.

Article 15 - Responsabilité

Le Client est entièrement et exclusivement responsable de ses activités, contenus, manquements et agissements, tant au plan contractuel et délictuel, à l'égard des clients ainsi qu'à l'égard des tiers, sans aucun recours possible contre Jupi'Terre, cette dernière ne fournissant qu'un Logiciel. Le Client garantit Jupi'Terre contre toute réclamation, recours ou actions intentés contre Jupi'Terre à ce titre et prendra à sa charge toute somme, y compris frais et honoraires d'avocats, amendes, ainsi que tous dommages et intérêts qui seraient réclamés à Jupi'Terre.

Jupi'Terre est tenue à une obligation de moyen et pourra engager sa responsabilité en cas de faute directement imputable et prouvée.

Jupi'Terre ne fournit aucune garantie, à quelque titre que ce soit.

La responsabilité de Jupi'Terre ne pourra être engagée que pour des dommages directs qui lui seraient imputables, les dommages indirects étant exclus (notamment perte de chiffre d'affaires, bénéfice, perte de commandes, perte et violation de fichiers ou de données, perte d'une chance, trouble à l'image, désorganisation).

Jupi'Terre ne saurait être tenue responsable de quelque manière que ce soit de l'utilisation faite par le Client ou de tiers des éléments fournis, ni du contenu et des données collectées et traitées par le Client.

Jupi'Terre ne garantit pas les performances du Logiciel. Il ne garantit pas non plus la continuité et la qualité des liaisons de communication du Client et notamment les défaillances d'accès à Internet du Client. Ainsi, la responsabilité de Jupi'Terre ne peut être engagée en cas de dysfonctionnement des réseaux de communication qui auraient entraîné des retards dans la réalisation des services et/ou une perte ou destruction, totale ou partielle, des données.

En aucun cas, la responsabilité de Jupi'Terre ne saurait être recherchée notamment en cas de :

- faute, négligence, omission ou défaillance du Client, ou d'un tiers, qui constituerait la cause exclusive de survenance du dommage,
- retard, absence ou insuffisance de collaboration du Client,
- dysfonctionnement ou d'indisponibilité d'un bien matériel ou immatériel dans le cas où celui-ci a été fourni par le Client,
- toute négligence ou omission d'un tiers autre qu'un sous-traitant sur lequel Jupi'Terre n'a aucun pouvoir de contrôle et de surveillance,
- perte ou destruction accidentelle de données par le Client, ou un tiers ayant accédé au Serveur, site ou logiciel, au moyen des identifiants du Client,
- force majeure.

En aucun cas la responsabilité de Jupi'Terre ne pourra être mise en jeu directement par un tiers, celle-ci étant uniquement responsable contractuellement vis-à-vis du Client.

Les Parties conviennent que la responsabilité de Jupi'Terre est limitée, tous préjudices confondus, au montant annuel encaissé HT au titre de l'abonnement concerné par la faute.

Article 16 - Récupération des données

Avant l'échéance du présent abonnement, le Client peut télécharger depuis son Logiciel un support informatique contenant les données qu'il avait renseigné dans le Logiciel.

Article 17 - Fourniture du Logiciel

17.1 - Les tarifs

Le Logiciel est fourni et/ou livré aux tarifs de Jupi'Terre en vigueur au jour de la souscription, selon le barème accepté par le Client.

Les tarifs s'entendent TTC car Jupi'Terre est soumise à la TVA.

Une facture est établie par Jupi'Terre et remise au Client sur son Logiciel à chaque règlement reçu. Le règlement se fera par prélèvement sur carte bancaire, selon facturation mensuelle ou annuelle.

Le Prix pourra être révisé annuellement, par Jupi'Terre, pour l'année suivante. Le Client en est informé par courrier ou par mail.

17.2 - Modalités de fourniture du Logiciel

Le Logiciel commandé par le Client sera fourni et/ou livré sous 48h maximum (hors dimanches et jours fériés) après la finalisation de la souscription en ligne.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et Jupi'Terre ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard dans la fourniture du Logiciel n'excédant pas 10 jours.

En cas de retard supérieur à 10 jours, le Client pourra demander la résolution de la vente. Les acomptes déjà versés lui seront alors restitués par Jupi'Terre.

La responsabilité de Jupi'Terre ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure.

17.3 - Responsabilité de Jupi'Terre - Garantie

Jupi'Terre garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité du Logiciel et tout vice caché, provenant d'un défaut de fourniture dudit Logiciel à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

La responsabilité de Jupi'Terre ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer Jupi'Terre, par écrit, de l'existence des vices ou problèmes rencontrés dans un délai maximum de 24 heures à compter de leur découverte.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de Jupi'Terre serait retenue, la garantie de Jupi'Terre serait limitée au montant HT payé par le Client pour la fourniture du Logiciel.

Article 18 - Dispositions générales

18.1 - Intégralité des CGV

Les Parties reconnaissent que seules les présentes conditions générales constituent l'intégralité de l'accord conclu entre elles.

Aucun document postérieur ou antérieur à l'inscription, aucune modification des CGV quelle qu'en soit la forme ne produira d'effet entre les Parties sans prendre la forme d'un avenant dûment daté et signé.

18.2 - Nullité

Si l'une des stipulations des présentes CGV s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité de l'abonnement ni altérer la validité de ses autres dispositions.

18.3 - Cessibilité

L'abonnement est conclu "intuitu personæ" et est incessible. En conséquence, il ne pourra être cédé en tout ou partie, à titre onéreux ou gratuit, à un tiers sans l'accord express de Jupi'Terre.

18.4 - Droit applicable et différends

Les présentes CGV sont régies par la loi française alors même que l'une des Parties serait de nationalité étrangère et/ou que l'abonnement s'exécuterait en tout ou partie à l'étranger. Tout litige qui s'élèverait à propos de son exécution et qui ne pourrait être résolu à l'amiable sera soumis à la compétence du Tribunal de PARIS.

18.5 - Acceptation du Client

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.